



PARCOURS CERTIFIANT

Titre inscrit au RNCP, niveau 4*

*renouvellement en cours

Technicien·ne du spectacle vivant

spécialité son, lumière ou plateau

session 2024



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Cette formation professionnelle a pour objectif de former les participant·es aux techniques du son, de la lumière, et de la machinerie ainsi qu'aux règles de sécurité appliquées au spectacle vivant afin qu'ils·elles puissent intégrer rapidement l'équipe technique d'une structure de production, de diffusion ou de prestation de services du secteur culturel.

À l'issue d'une période de tronc commun visant à développer des compétences complètes dans l'ensemble des domaines, les stagiaires approfondiront l'un des domaines de leur choix.

Au terme de la formation, les stagiaires seront en mesure d'assumer les postes de technicien·ne lumière, son ou plateau.

Pré-requis administratifs

Être majeur·e le jour de l'entrée en formation

Bénéficier d'une validation du projet de formation par une prescription formalisée par un·e conseiller·e membre du réseau des prescripteurs habilités par la Région : Pôle emploi, missions locales...

Être inscrit·e à Pôle Emploi, le demeurer pendant toute la formation, et être à jour dans ses démarches personnelles (inscription, demande et/ou refus d'allocations, actualisation...).

Conditions d'éligibilité nécessitant une demande de dérogation à remplir par le·la prescripteur·rice qui l'adressera à la Région :

Être sorti·e d'une action de formation qualifiante financée par une Région sans attendre le délai de carence d'un an (à compter de la date de fin de la précédente action)

Pré-requis - Aptitudes

Être complètement disponible sur la totalité de la durée de la formation

Capacité à suivre une formation à temps plein sur une durée de dix mois

Avoir un projet professionnel cohérent et une grande motivation

Langue Française parlée, lue, écrite couramment

Être familiarisé·e à l'utilisation des ordinateurs

Aptitude au travail en équipe, résistance au stress, à la fatigue, bonne forme physique

Capacité à porter des charges lourdes

Première approche des techniques du spectacle vivant souhaitée afin d'avoir une vision réaliste

des conditions d'exercice et usages de la profession

En cas de problème d'audition, problèmes de dos, vertiges, problèmes de vue, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez contacter notre référente handicap.

Candidature

Les candidat·es présentent un dossier personnel sur leurs expériences professionnelles et leurs motivations et remplissent un questionnaire d'évaluation. Un jury de sélection reçoit en entretien individuel les candidat·es retenus sur dossier.

Dépot des dossiers de candidature : du 15 septembre au 10 novembre 2023

Réunions d'information : 11 septembre, 4 et 24 octobre 2023 - 18h

Réponse pré-sélections : 1 décembre 2023

Entretiens individuels : 18 au 20 décembre 2023 (Réponse sélections : 22 décembre 2023)

Critères de sélection :

Aptitude technique (au regard des expériences), Motivation manifeste, Connaissance du secteur culturel, Projet professionnel

Rémunération

Demandeur·se d'emploi indemnisé·e : maintien des indemnités possible après instruction de la

demande de stage auprès de Pôle Emploi

Demandeur·se d'emploi non indemnisé·e : possibilité d'obtenir de la Région OCCITANIE / Pyrénées - Méditerranée le régime public de rémunération des stagiaires (livre IX du Code du Travail)

Plus d'informations sur le site www.formation-tsv.fr

Dispositions pratiques

Avant le début de la formation, une convention de formation sera établie entre le·la stagiaire et

TSV conformément à la législation en vigueur ;

Le logement et les repas ne sont pas pris en charge par TSV.

Durée

945 heures en centre

420 heures en entreprise

* Parcours moyen individualisé

Temps plein - 35h / semaine

Horaire quotidien : 09h à 17h30

Possibilité de travaux pratiques

en soir et week-end

Dates

5 février 2023

Date prévisionnelle de fin de

parcours :

29 novembre 2023

* S'agissant d'un parcours de formation personnalisé, les dates de début et de fin de formation sont susceptibles d'évoluer au regard des entretiens individuels et des évaluations.

Effectif

16 participant·es

Public

Demandeur·ses d'emploi

inscrit·es à Pôle Emploi, ayant

défini leur projet professionnel,

n'ayant pas suivi de formation

qualifiante dans les 12 derniers

mois.

Lieux

L'essentiel des cours se

déroule à Villeneuve-lès-Ma-

guelone :

Les Ateliers

Théâtre Jérôme Savary

Certains travaux pratiques

se déroulent dans différents

lieux sur les communes de la

Métropole.

Coût

23 205 €

Possibilité de prise en charge

par la Région OCCITANIE /

Pyrénées - Méditerranée dans

le cadre du Programme Qualif

Pro *

* Sous réserve de l'émission d'un

bon de commande par la Région.

